

Dans ce pays

À l'école catholique, l'accueil des enfants de traditions religieuses et culturelles diverses



Gouvernement du Québec
Conseil supérieur de l'éducation
Comité catholique

Québec, 1978



E3S9
C65/
D35
1978
QCSE

C210

E359
C65
D35
1978
QLSE

Doc. 1229



Dans ce pays

À l'école catholique, l'accueil des enfants de traditions religieuses et culturelles diverses



3 99
064/D35

TABLE DES MATIÈRES

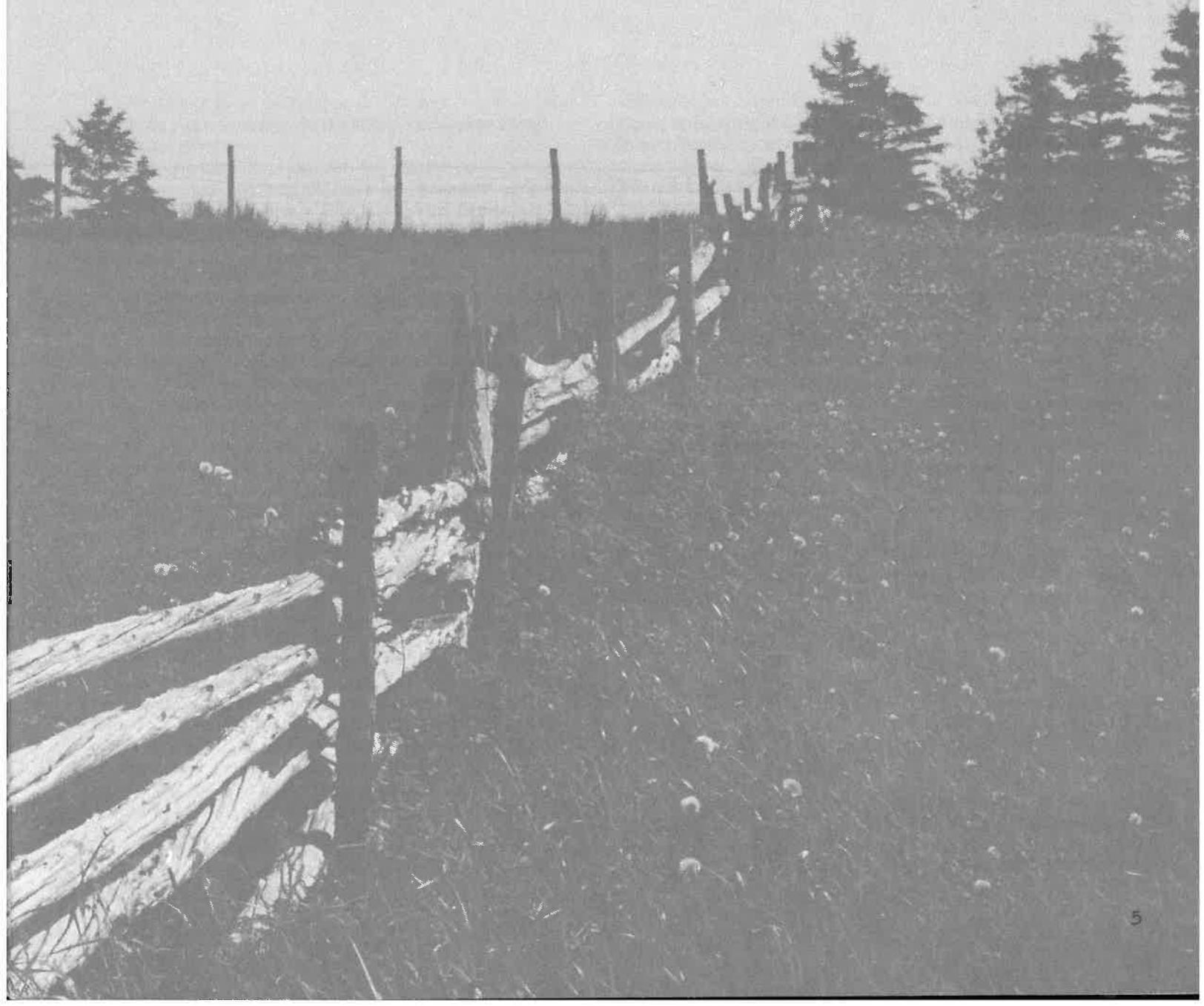
Une situation nouvelle	7
Une tradition à recréer	10
1 Faire bon accueil	11
2 Faire connaissance	14
3 Faire attention	18
4 Faire une place	21
L'enseignement religieux et moral: un facteur de compréhension?	24
Au Québec, une école publique confessionnelle: pourquoi?	26
Vivre le pluralisme: au-delà de l'indifférence	28
En pratique	30





DANS CE PAYS de poudrerie
Mon père a fait bâtir maison
Et je m'en vais être fidèle
À sa manière à son modèle
La chambre d'amis sera telle
Qu'on viendra des autres saisons
Pour se bâtir à côté d'elle

Gilles Vigneault, Mon pays



Photographies:

Ellefsen: couverture et pages 18, 19, 26, 27, 32

Pierre Gaudard: pages 4, 5, 11, 12, 13, 20, 21, 23, 24, 25, 29

Ministère de l'Immigration du Québec: page 16

Une situation nouvelle

L'école publique catholique du Québec reçoit de plus en plus de jeunes venant de traditions culturelles et religieuses fort diverses.

C'est une situation nouvelle, qui résulte de l'immigration en ce pays, mais qui découle aussi de l'évolution socio-politique du Québec. Hier, c'était surtout les écoles anglaises — catholiques et protestantes — qui accueilleraient les enfants d'immigrants. Aujourd'hui, en raison de la législation linguistique, les écoles catholiques de langue française se voient à leur tour appelées à développer une tradition d'accueil et d'ouverture envers les nouveaux arrivants.

On s'accorde pour reconnaître que l'immigration peut contribuer positivement à l'essor socio-économique et culturel du Québec. Encore faut-il créer ici une véritable société d'accueil, réceptive, empressée. La compréhension et la bienveillance ne se manifestent pas toujours spontanément. Dans une société qui traditionnellement est demeurée plutôt homogène, on soupçonne vite celui qui est différent ou étranger. D'où des allergies inconscientes et des attitudes méfiantes, qu'il importe d'infléchir, dans les mentalités comme dans les institutions.

Cette brochure voudrait aider l'école catholique à accroître ses capacités d'accueil. Elle veut sensibiliser davantage les enseignants, les parents, les élèves, les administrateurs scolaires, aux exigences de la diversité croissante.

Compte tenu du contexte social actuel, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation estime que l'école catholique, et singulièrement celle de langue française, a un rôle important à jouer dans ce domaine. Dépassant ses replis d'hier, elle doit favoriser une compréhension plus large entre jeunes Québécois de toutes origines. Elle doit notamment s'interroger sur ce qu'elle fait déjà ou sur ce qu'elle pourrait faire en vue de mieux accueillir ces jeunes de traditions religieuses et culturelles diverses qu'elle reçoit en nombre croissant.

Il sera fallacieux de croire ou de laisser croire que cet accueil est facile, qu'il va de soi. Tout au contraire, les

difficultés sont nombreuses, dues à la diversité des situations, dues surtout à la complexité même des rapports interculturels. Et aucune solution toute faite ne saurait résoudre ces difficiles questions, qui s'ajoutent aux problèmes quotidiens de l'école. Qui s'ajoutent aussi aux problèmes plus vastes de l'insertion des immigrants dans la vie économique et politique du Québec.

Dans les pages qui suivent, ces différentes réalités ne seront qu'évoquées ou esquissées. Ce document veut modestement servir d'amorce à la réflexion et à l'action. Il cite quelques statistiques qui doivent faire réfléchir. Il mentionne des expériences concrètes et suggère des pistes qui montrent que l'action est possible, voire déjà commencée.

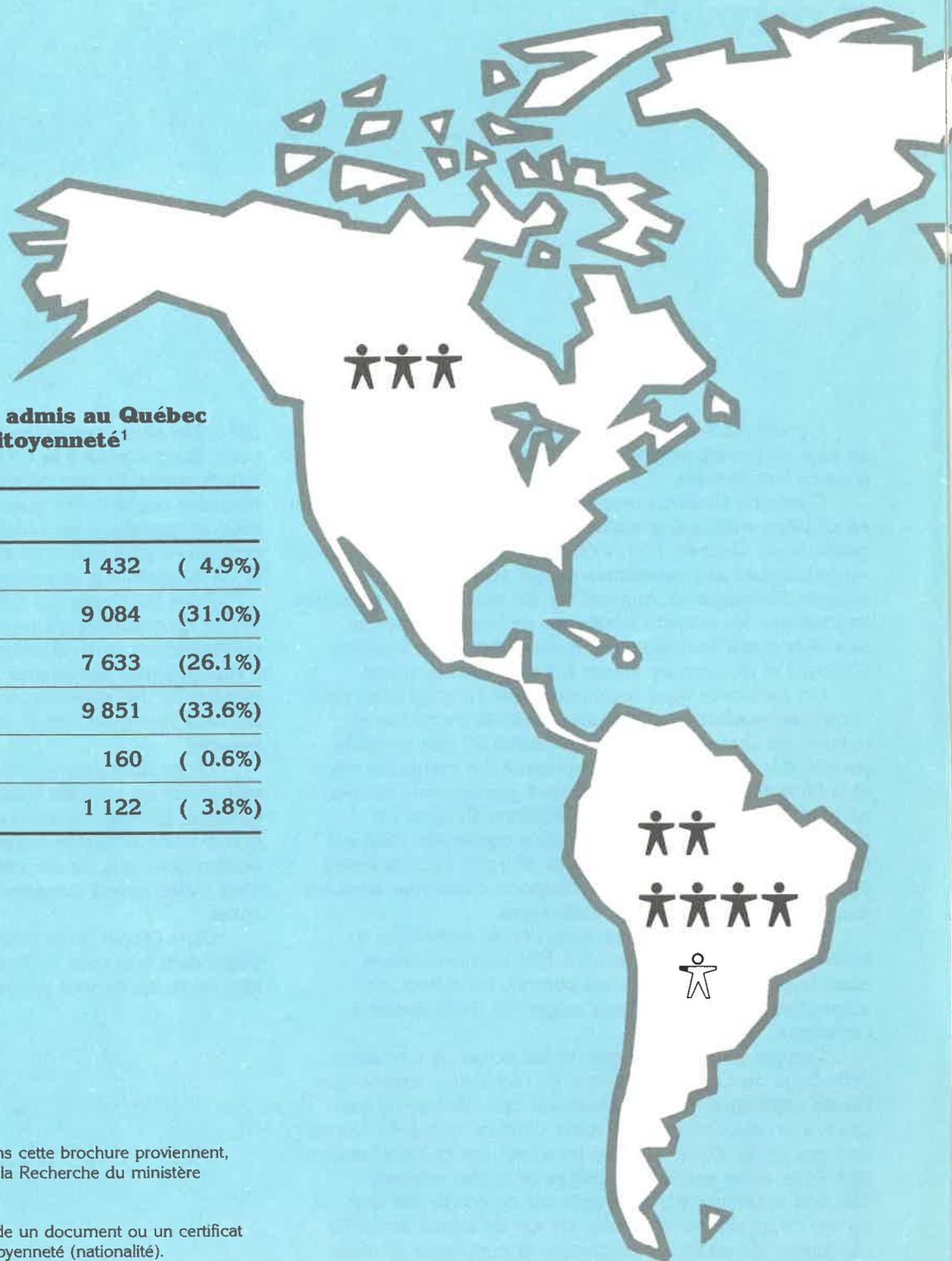
En ce domaine de l'éducation interculturelle, l'école catholique est appelée à faire preuve de courage et d'imagination. Elle devrait saisir ce phénomène de la diversité comme une occasion nouvelle de manifester son caractère «catholique» qui, au sens étymologique, veut dire universel, c'est-à-dire ouvert aux appels et aux valeurs du monde entier.

Dans l'école qu'ils fréquentent, les enfants d'immigrants s'attendent à trouver un vrai milieu d'accueil. Comment leur faire sentir qu'ils sont vraiment des nôtres?

Répartition des immigrants admis au Québec en 1976 par continent de citoyenneté¹

 : 1 000 immigrants admis

Afrique	1 432	(4.9%)
Amérique	9 084	(31.0%)
Asie	7 633	(26.1%)
Europe	9 851	(33.6%)
Océanie	160	(0.6%)
Apatrides ²	1 122	(3.8%)



1. Les données statistiques présentées dans cette brochure proviennent, sauf indication contraire, du Bureau de la Recherche du ministère de l'Immigration du Québec.

2. Apatride: État de l'immigrant qui possède un document ou un certificat attestant formellement qu'il est sans citoyenneté (nationalité).



Une tradition à recréer

Ils sont venus des quatre coins du monde. Des pays du Nord et de l'Est. Des pays de la mer et du soleil. De la voisine Europe comme du lointain Orient. Ils sont venus pour la plupart à la recherche d'horizons neufs et d'une meilleure chance. Attirés par une Amérique aux possibilités immenses. Fuyant parfois la guerre ou des frontières trop étroites. Tous rêvant d'un avenir prometteur et d'une terre d'adoption qui soit accueillante.

Ils sont 800 000 à avoir été admis au Québec comme immigrants depuis 1945. De ce nombre, environ 425 000 ont choisi de s'y implanter à demeure. Ils ont bâti ici leur maison. Leurs enfants préparent ici leur avenir. Ils ne sont plus des étrangers. Ils sont des nôtres.

Et ils arrivent encore en nombre: 28 000 en 1975, 29 000 en 1976. Ils arrivent avec leur culture, leur langue, leurs modes de vie, leurs appréhensions et leurs espoirs. Avec aussi, dans leurs bagages, des savoir-faire et des valeurs dont ils voudraient enrichir leur nouvelle patrie. Ils apportent en ce pays des airs du monde entier.

De longue date, il existe au Québec une tradition d'hospitalité. Bien sûr, comme il a été souvent noté, cette société a eu tendance dans le passé à se replier, à resserrer ses frontières, comme pour mieux assurer sa survie. Mais, paradoxalement peut-être, elle ne s'est jamais départie d'un réel esprit d'hospitalité. Dans les grandes familles ancestrales, on savait faire la place au nouveau venu, au dernier arrivant. La porte et la table s'ouvraient toutes grandes à tous les «survenants».

Et c'est fidèle à cette manière, à ce modèle, que Gilles Vigneault chante ce pays d'hiver en criant à tous les hommes de la terre: «Ma maison c'est votre maison.» Il invite à «préparer le feu, la place pour les humains de l'horizon» car, ajoute-t-il, «les humains sont de ma race».

Il ne faut faire mentir ni la chanson, ni surtout la tradition. À mesure que la famille s'agrandit et que surviennent les migrants de partout, la tradition d'accueil est à recréer.

Cette tradition est à recréer dans le contexte du Québec d'aujourd'hui, avec les forces et les résistances qui s'y manifestent. Elle suppose notamment la volonté de concilier à la fois le désir d'affirmation des Québécois francophones et le respect effectif des autres groupes ethniques.

Elle implique aussi la volonté de consentir à des efforts jusqu'ici inédits qui risquent de déranger nos habitudes et nos institutions. Par exemple, on peut se demander si les parents et les enseignants sont prêts à accepter la venue des enfants d'immigrants dans leur école. Certains d'entre eux craignent parfois que la présence de ces enfants change le style de l'école, fasse baisser le niveau des classes. Le problème n'est pas simple... il dérange! Il faut le dire dès le départ: il y a un prix à payer pour construire un milieu d'accueil.

Précisons que cette tradition d'accueil dépend à la fois des hôtes et des arrivants. Elle dépend tout d'abord de la réceptivité des gens d'ici, c'est-à-dire de leur capacité de se montrer réellement sympathiques envers les immigrants et désireux de faciliter leur insertion sociale. Elle dépend aussi des immigrants eux-mêmes, de leur capacité d'adaptation, de leur volonté de s'intégrer à la vie québécoise. Chacun a donc son bout de chemin à faire.

1 Faire bon accueil



Premiers saluts. Premiers mots échangés. Premiers sourires. Pour l'arrivant comme pour celui qui accueille, ce sont des instants marquants, révélateurs, que la mémoire infailliblement enregistre.

Des personnes accueillantes

En septembre dernier, alors que l'année scolaire commençait, je fis la connaissance d'un jeune immigrant devenu mon compagnon de classe. Il me dit s'appeler Julius. Il avait des cheveux très noirs et des sourcils très prononcés sur son visage bronzé, ce qui lui donnait un air quelque peu sévère.

Je me rendis vite compte que mon compagnon était incapable de s'exprimer dans ma langue. C'était à moi de lui faire sentir mon affection et le plaisir que je ressentais à faire sa connaissance. Je m'imaginai à sa place, comme un immigré arrivant d'un autre pays, ayant laissé derrière moi tous mes compagnons, toute ma parenté.

Notre premier mot, si vous me permettez d'appeler cela un mot, fut de ma part, tout simplement, un grand sourire provenant du fond du cœur. Sa réponse me fut immédiatement transmise par un large sourire qui exprimait toute sa joie d'être accepté et aimé par l'étranger que je représentais pour lui.

Le sourire n'est-il pas le langage international entre les enfants?

D'un sourire à l'autre, nous devinions nos besoins réciproques et chacun à sa façon put aider l'autre. Graduellement, le jeune immigrant apprit à s'exprimer dans mes mots et ensemble nous bâtissons notre avenir, en nous complétant l'un l'autre et en nous aidant mutuellement dans nos études.

Ce jeune immigrant est devenu mon meilleur ami et il ne cesse d'élargir mes horizons. De plus, j'ai appris à son contact que nous vivons malheureusement comme des étrangers dans un monde si petit en soi. Julius vient d'un des vieux pays d'Europe qui a été dévasté par les guerres. Il m'a fait comprendre que nous, ici, au Québec, devons partager ce que nous avons et dévoiler aux autres jeunes du monde que nous ne sommes plus des citoyens de différentes nationalités mais de véritables frères universels¹.

Des structures accueillantes

L'accueil dépend avant tout des personnes, mais il dépend aussi des structures et de leur flexibilité. Ainsi, par exemple, depuis 1969, plus d'une quinzaine de commissions scolaires ont institué des maternelles et des classes d'accueil pour les enfants des immigrants. Celles-ci se trouvent concentrées dans la région de Montréal, qui attire plus

1. Extrait de la brochure *Un immigrant, un Québécois, un ami* (Commission des écoles catholiques de Montréal, 1975). C'est une composition de Daniel Marcil, élève de secondaire II, gagnant du concours de rédaction organisé, en 1975, par le Bureau de l'accueil et de l'information aux immigrants auquel participaient plus de dix mille élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal.



de 80% des immigrants, mais il s'en trouve aussi dans les principales villes du Québec.

Lorsque le nombre d'enfants d'immigrants n'est pas suffisant (moins de 15) pour ouvrir une classe d'accueil, il demeure possible de recourir à d'autres formules, telle la formule dite d'intégration directe, qui permet à un jeune immigré de recevoir un enseignement intensif de la langue française et de s'intégrer en quelques mois, suivant son rythme, à une classe régulière. Pour mieux suivre ces cas isolés, quelques commissions scolaires ont jugé bon de désigner un responsable de l'accueil des enfants d'immigrants, qui voit à rencontrer ces jeunes en compagnie de leurs parents, à leur faciliter l'inscription dans une école où ils trouveront un soutien approprié, ou encore à leur proposer un séjour dans une classe d'accueil de la commission scolaire ou d'une commission scolaire voisine.

Les formules d'accueil peuvent donc varier, mais il importe qu'elles trouvent un écho et un prolongement dans les écoles qui reçoivent ensuite les jeunes immigrés. Pour assurer ce relais, certains établissements ont déjà mis sur pied un comité d'accueil, composé d'élèves et d'enseignants qui se veulent particulièrement attentifs aux désirs et aux difficultés des jeunes immigrants.

L'accueil des jeunes de religion différente

Jusqu'à ces dernières années, l'école catholique n'accueillait pas ou peu d'enfants non catholiques. Ceux qui avaient une religion différente étaient le plus souvent orientés vers l'école protestante et anglaise. Ainsi le voulait la coutume, et aussi les courants sociaux qui guidaient la majorité des immigrants vers la communauté anglophone.

Précisée en 1971, la loi scolaire actuelle (loi de l'Instruction publique, article 49) permet explicitement aux parents qui ne sont ni de foi catholique ni de foi protestante d'inscrire leurs enfants soit à l'école catholique soit à l'école protestante. Il n'existe donc pas d'obstacle juridique à l'admission des enfants d'une autre religion à l'école catholique. Les problèmes d'insertion scolaire de ces jeunes ne disparaissent pas pour autant. Ils se posent et, pour les résoudre, il faut de la part de toute l'école un sérieux effort pédagogique et éducatif. On précisera plus loin comment, dans le secteur spécifique de l'éducation morale et religieuse, l'école catholique entend respecter la liberté de conscience de chacun.

L'éducation doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux.

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26, Nations-Unies 1948.



2 Faire connaissance

L'accueil ne s'arrête pas aux premiers mots et aux premiers gestes, si sympathiques soient-ils. Il doit conduire aussi bien l'immigrant que ses hôtes « en pays de connaissance ».

Aider à connaître le pays

Plusieurs immigrants trouvent en arrivant ici soit un parent, soit des compatriotes qui ont préparé leur venue. Mais plus de la moitié sont des immigrants dits « indépendants », c'est-à-dire arrivant ici en pays totalement inconnu. Leur plus vif désir, c'est de nouer des liens d'amitié, de se familiariser avec leur pays-hôte, de trouver un foyer ou des amis qui leur permettront de pénétrer vraiment « au cœur du pays », de comprendre de l'intérieur leur nouvelle société et de participer à la vie collective. « Quand on vous connaît, on vous trouve gentils et pas compliqués. Mais ça prend du temps à vous connaître! . . . » Parole d'un immigrant traduisant avec humour la difficulté qu'éprouvent bien des arrivants. Il faut dire que nulle part il n'est facile de s'insérer dans une société nouvelle. C'est pourquoi comptent tellement les gestes concrets de ces « gens du pays » qui ouvrent leur porte et révèlent aux nouveaux arrivants le côté familier, quotidien, chaleureux de la vie québécoise.

Quelques statistiques

Nombre total d'immigrants admis au Québec:

de 1965 à 1975: 328647

en 1976 : 29282

Principaux pays de citoyenneté des immigrants admis au Québec en 1976:

Haiti	3073	10.5%
Liban	2674	9.1%
États-Unis	2614	8.9%
France	2191	7.5%
Royaume Uni	2159	7.4%
Sud-Vietnam	1447	5.0%
Portugal	1233	4.2%
Italie	1226	4.2%
Grèce	846	2.9%
Inde	716	2.5%
Israël	586	2.0%
Jamaïque	565	1.9%
Philippines	534	1.8%
Chili	531	1.8%
Suisse	410	1.4%
Trinité et Tobago	406	1.4%
Pakistan	400	1.4%
Égypte	387	1.3%
Maroc	334	1.1%
Allemagne fédérale	319	1.0%
	22651	77.3%
Autres pays	5509	18.9%
Apatrides	1122	3.8%
	29282	100.0%

Mieux connaître la diversité des groupes ethniques

Les gens qui accueillent ont eux-mêmes beaucoup à recevoir. Il y a en effet beaucoup à apprendre et à découvrir au contact des immigrants: leur histoire, leur pays d'origine, leurs façons de voir, leurs modes de vie, leurs valeurs, leurs attentes. On en reste trop souvent aux généralités touchant les «immigrants», les «Néo-Québécois» ou les «groupes ethniques». Ce sont là des mots bien génériques, utiles à certains égards, mais qui maintiennent aussi comme une distance et risquent souvent de voiler les traits et les valeurs propres à chaque groupe, à chaque personne.

Il y a ici au Québec une cinquantaine de communautés ethniques implantées depuis dix, vingt, trente ans et plus. S'il n'est pas possible de faire connaissance avec tous ces groupes, il convient à tout le moins de faire effort pour mieux connaître ceux qui sont présents dans l'école, dans le quartier, dans la ville.

Sensibiliser les enseignants

Trop souvent les éducateurs ne sont pas préparés à accueillir les jeunes immigrés dans leur classe et à comprendre les tensions ou les problèmes que suscite leur présence. Dans les régions particulièrement cosmopolites, il serait indispensable d'organiser à l'intention des éducateurs des journées de sensibilisation aux échanges interculturels. Par exemple, il faudrait que les enseignants soient mieux informés des problèmes généraux de l'immigration, de ses aspects économiques, sociaux, linguistiques. Il faudrait également songer à un examen des difficultés particulières d'apprentissage que rencontrent les jeunes immigrés: scolarisation différente, décalage culturel et social, communication dans une langue seconde, manque d'information en ce qui touche l'orientation professionnelle, conditions de vie parfois difficiles, etc.

De même s'imposerait une certaine initiation à l'héritage culturel, aux traditions familiales et religieuses des principaux groupes ethniques présents dans le milieu. En fin de compte, l'attitude des maîtres envers ces enfants est décisive. Sans préparation suffisante, certains éducateurs risquent de les marginaliser et de vouloir les faire relever de «l'enfance inadaptée». En aucun cas, ces enfants ne doivent être assimilés à des «handicapés sociaux»; il faut plutôt s'appliquer à tenir systématiquement compte des différences individuelles et de la scolarité antérieure dans le pays d'origine.

Quelques caractéristiques

Le Québec reçoit près de 20% de l'immigration canadienne.

La région de Montréal reçoit environ 80% des immigrants admis au Québec.

En 1976, elle accueillait 23716 immigrants; les autres se répartissaient ainsi:

Québec (818); Hull (345); Sherbrooke (257); Trois-Rivières (99); Autres (4047).

Il s'agit d'une population jeune: l'âge moyen est passé de 32 ans en 1968 à 26 ans en 1976.

L'immigration représente le quart de l'accroissement annuel de la population du Québec, c'est dire que l'arrivée d'un immigrant correspond chaque année à 3 naissances au Québec.

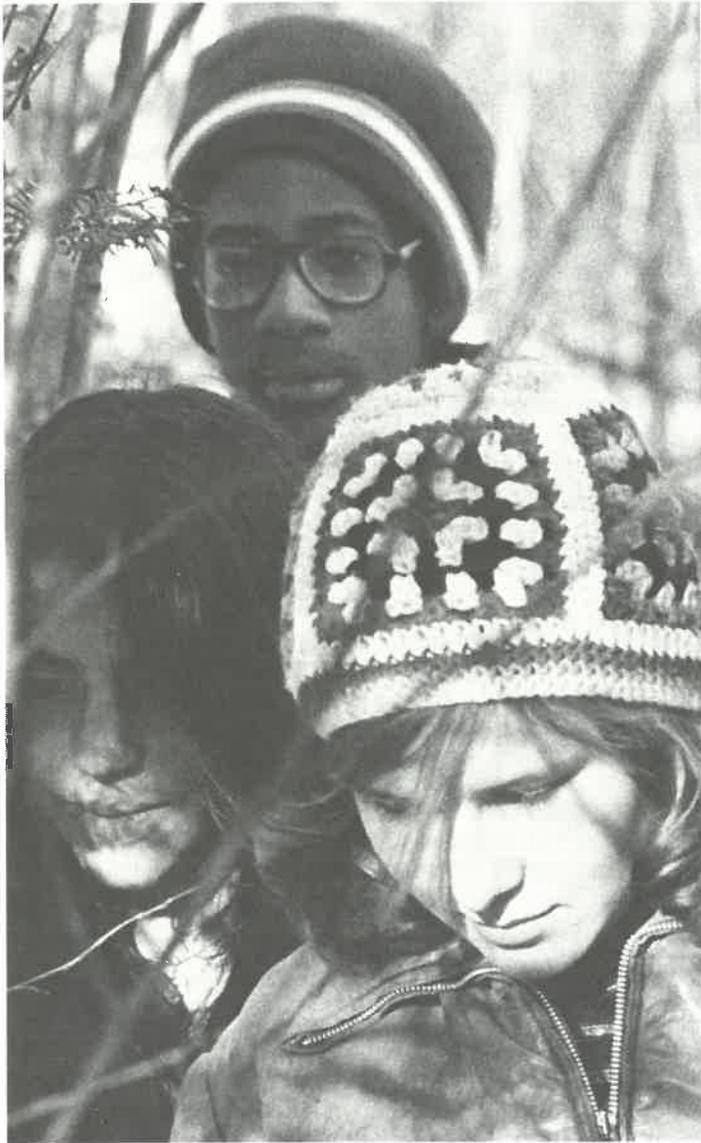
La répartition des immigrants admis au Québec en 1976 selon la connaissance du français et de l'anglais est la suivante:

29.3% parlent le français seulement (8579) (surtout des immigrants venant d'Haïti, de France, du Sud-Vietnam et du Liban).

30.3% parlent l'anglais seulement (8880) (surtout des immigrants venant du Royaume-Uni, des États-Unis, de Jamaïque, de l'Inde, des Philippines et de Trinité-et-Tobago).

12.4% sont bilingues: français et anglais (3638) (surtout des immigrants venant des États-Unis, de France, du Sud-Vietnam, du Liban et d'Haïti).

28.0% ne parlent ni français ni anglais (8185) (surtout des immigrants venant du Liban, du Portugal, d'Italie et de Grèce).



Encourager les échanges entre jeunes

Il conviendrait de multiplier les occasions d'échanges entre jeunes francophones et jeunes de traditions culturelles et religieuses différentes. Certes, il existe déjà des initiatives en ce sens: jumelage d'écoles, correspondance, voyages culturels, rencontres sportives, etc. Mais elles demeurent peu nombreuses et trop limitées aux milieux déjà très pluralistes. Ailleurs, on s'excuse aisément: «Le problème n'existe pas ici... Ce n'est pas comme à Montréal...»

C'est vrai que la question se pose avec plus d'acuité dans la métropole. En 1971, dans la région de Montréal, 1 personne sur 7 (15% de la population) venait de l'étranger, comparativement à une personne sur 50 (2% de la population) dans le reste du Québec. Cependant, rares sont les milieux où l'homogénéité est totale. Témoin, cette école des Laurentides où avant de se pencher sur ceux qui viennent des autres pays, on a décidé de commencer par «les plus proches», c'est-à-dire la minorité anglophone de la région. Une classe verte a ainsi été organisée, rassemblant pendant une semaine des élèves francophones et anglophones.

Dans le rapport de cette expérience vécue, parents et éducateurs ont noté plusieurs points qu'il vaut la peine de rappeler. «Importance pour les parents d'être positifs dans leur façon de parler des autres groupes: l'enfant arrivera alors avec un sentiment favorable face à ses copains. Volonté de connaître les valeurs culturelles, sociales, intellectuelles et religieuses des minorités. Volonté de faire connaître ses propres valeurs, avec la patience que cela peut supposer de part et d'autre (parler simplement et lentement pour être compris). Nécessité d'avoir suffisamment confiance en ses ressources pour que l'autre ne soit pas perçu comme menaçant. Se souvenir qu'être catholique, c'est aussi être capable d'accueil.»

Constituer une documentation multiculturelle

Pour favoriser la connaissance et les échanges interculturels, rien ne remplacera la volonté créatrice et la faculté d'accueil. Mais il faut aussi un certain matériel pédagogique, comme des documents d'information et de sensibilisation, des films, des disques, etc. À San Francisco, où se multiplient depuis quelques années les classes bilingues pour les groupes mexicains, chinois, japonais, philippins, on a créé un centre de documentation multiculturelle qui semble apporter un appui important à ces classes spéciales. Dans le contexte québécois, on pourrait songer à la mise sur pied d'un ou de services semblables pour soutenir les efforts d'éducation interculturelle.

«Les personnes appartenant à des minorités ethniques ont le droit de maintenir et de faire progresser leur propre vie culturelle avec les autres membres de leur groupe.»

Charte québécoise des droits et libertés de la personne, article 43 (1975).

**Répartition numérique de la population du Québec
selon la confession religieuse et selon le groupe
ethnique¹**

Groupes ethniques	Confession religieuse					Total	
	Catholique ²	Protestante ³	Juive	Grecque-orthodoxe ⁴	Autres		Aucune religion
Britannique	277 955	326 090		1 380	12 185	22 440	640 050
Français	4 628 920	82 630		925	13 360	33 515	4 759 350
Allemand	28 300	20 920		150	1 695	2 805	53 870
Italien	163 075	4 245		145	1 045	1 135	169 645
Juif	1 155	895	110 880	135	480	2 440	115 985
Néerlandais	5 495	4 460		5	1 020	1 605	12 585
Polonais	20 510	2 020		355	425	665	23 975
Scandinave	2 565	5 200		65	350	635	8 815
Ukrainien	12 490	3 150		3 655	355	685	20 335
Oriental	13 495	6 045		6 990	8 480	5 660	40 670
Indien et Esquimau	25 055	10 530		40	520	450	36 595
Autres	72 065	18 530		46 060	4 580	4 655	145 890
Total	5 251 080	484 715	110 880	59 905	44 495	76 690	6 027 765
	(1 479 240) ⁵	(254 785)	(97 110)	(53 570)	(28 015)	(46 460)	(1 959 180)

1. Statistique Canada, recensement du Canada 1971.

2. Catholique romaine et ukrainienne.

3. Anglicane, Église Unie, presbytérienne, baptiste, luthérienne, pentecostale et Armée du Salut.

4. Il s'agit de la religion et non pas de la langue. Comprend les Églises qui observent le rite orthodoxe, comme les orthodoxes russes, ukrainiens et syriens.

5. Il s'agit de la composition religieuse de la population de l'Île de Montréal, tel qu'indiqué dans **Problématique et hypothèses de solution**, (La restructuration scolaire de l'Île de Montréal), Conseil scolaire de l'Île de Montréal, septembre 1976.

3 Faire attention

Le dialogue interculturel exige beaucoup d'égards et d'attentions réciproques. L'immigrant et son hôte sont tous les deux «sensibles». Il faut de l'empathie et de la prévenance dans les rapports. Les malentendus et les heurts surviennent souvent de manière inopinée et involontaire.

Faire attention aux clichés

Très fréquents dans les relations interculturelles, les clichés agacent ou irritent, quand ils ne révèlent pas une ignorance gênante. Il n'y a pas encore très longtemps les Québécois souriaient ou s'offusquaient d'entendre des visiteurs étrangers dire leur étonnement de voir qu'ils ne portaient pas de plumes et ne vivaient pas dans des wigwams. Malheureusement, la situation inverse se présente également . . . On risque toujours d'accueillir les autres à travers le prisme de clichés tout aussi déformants. Les Chinois ne sont pas confinés à la buanderie. Tous les Italiens ne chantent pas l'opéra. Et les Libanais ne sont pas tous commerçants . . .

Faire attention surtout aux préjugés

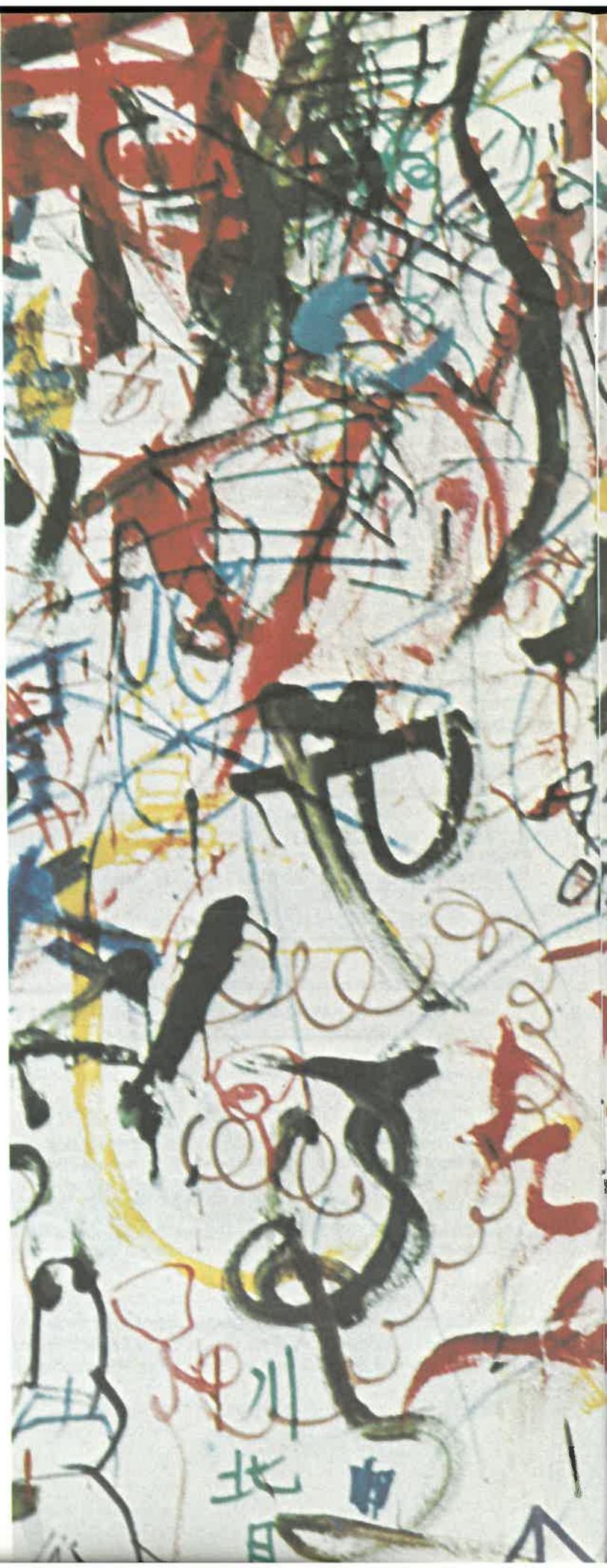
Jugements sommaires ou idées préconçues touchant les races, les langues, les religions, le niveau culturel, l'emploi, la richesse, la capacité de travail, les modes de vie, les préjugés sapent littéralement les relations entre les groupes. Ils sont blessants, nocifs. Hérités des adultes, ils s'incrument surtout, disent les psychologues, à l'âge de l'enfance, plus précisément entre 9 et 12 ans. Avant cet âge, l'enfant ne fait pas de distinction entre les personnes. On connaît l'histoire qu'on situe à New-York mais qui pourrait tout aussi bien se passer partout ailleurs. La mère dit à son fils, 5 ans: «Tu peux aller jouer à Central Park avec tes amis habituels mais ne parle pas aux étrangers.»

Et l'enfant de revenir plus tard en annonçant à sa mère: «Maman, je me suis fait un nouvel ami.» — «Est-il noir ou blanc?», demande la mère, «Je n'ai pas remarqué», répond l'enfant.

Sur le point précis des préjugés entre les races et les religions, l'école primaire a donc un rôle tout particulier de prévention à exercer.

Porter attention aux valeurs des groupes ethniques

Valeurs familiales, morales, religieuses, culturelles. Elles constituent un apport et un enrichissement pour la société québécoise. Les membres des communautés ethniques en sont fiers. C'est pourquoi la plupart se montrent profondément attachés à leur patrimoine et





désireux de le transmettre à leurs enfants. Au sein de leurs familles et de leurs cercles d'amis, beaucoup s'efforcent de garder vivantes la langue et les traditions de leur pays d'origine. Ils ne demandent pas forcément à l'école publique de développer l'héritage culturel qui leur est propre, mais ils souhaitent qu'elle en reconnaisse au moins l'existence et qu'elle le respecte, en ne le dévaluant jamais aux yeux de leurs enfants et en cherchant à le faire découvrir et estimer par les autres jeunes. L'école ne saurait ignorer ce terrain culturel où grandissent les enfants d'immigrants, sous peine de rendre plus difficile leur recherche d'identité. Ces jeunes sont en effet souvent partagés, sinon écartelés, entre les valeurs affirmées dans leur famille et celles que leur proposent l'école et la société québécoises. Ils sont parfois en conflit avec leur milieu d'origine et avec leur milieu d'accueil. Ces tensions ou conflits pourraient être réduits par une pédagogie qui prendrait en considération leur culture d'origine, d'une part, et leur besoin de participer à la culture de leur pays d'adoption, d'autre part.

«Une société vivante doit envisager les apports qui lui viennent de sa propre diversité comme un indispensable enrichissement. Que l'on songe à tout ce que la culture des premiers habitants du pays, les Amérindiens, nous a apporté et que les Québécois ont intégré à leur propre vie sans malheureusement le réaliser toujours. Il faut dire de même, selon les proportions variées, de la culture anglaise et des cultures italienne, juive, grecque et autres, qui exercent une influence sur la vie de tous les Québécois. Si le Québec veut être une société française, il n'a jamais été et ne songe pas à être ce que d'aucuns appellent une tribu.»

Sur ce point, comme sur d'autres, le Québec ne doit pas user seulement de tolérance; il doit attendre et appeler des autres cultures qui le composent une vitalité indispensable.»

Livre blanc sur la politique québécoise de la langue française (1977)



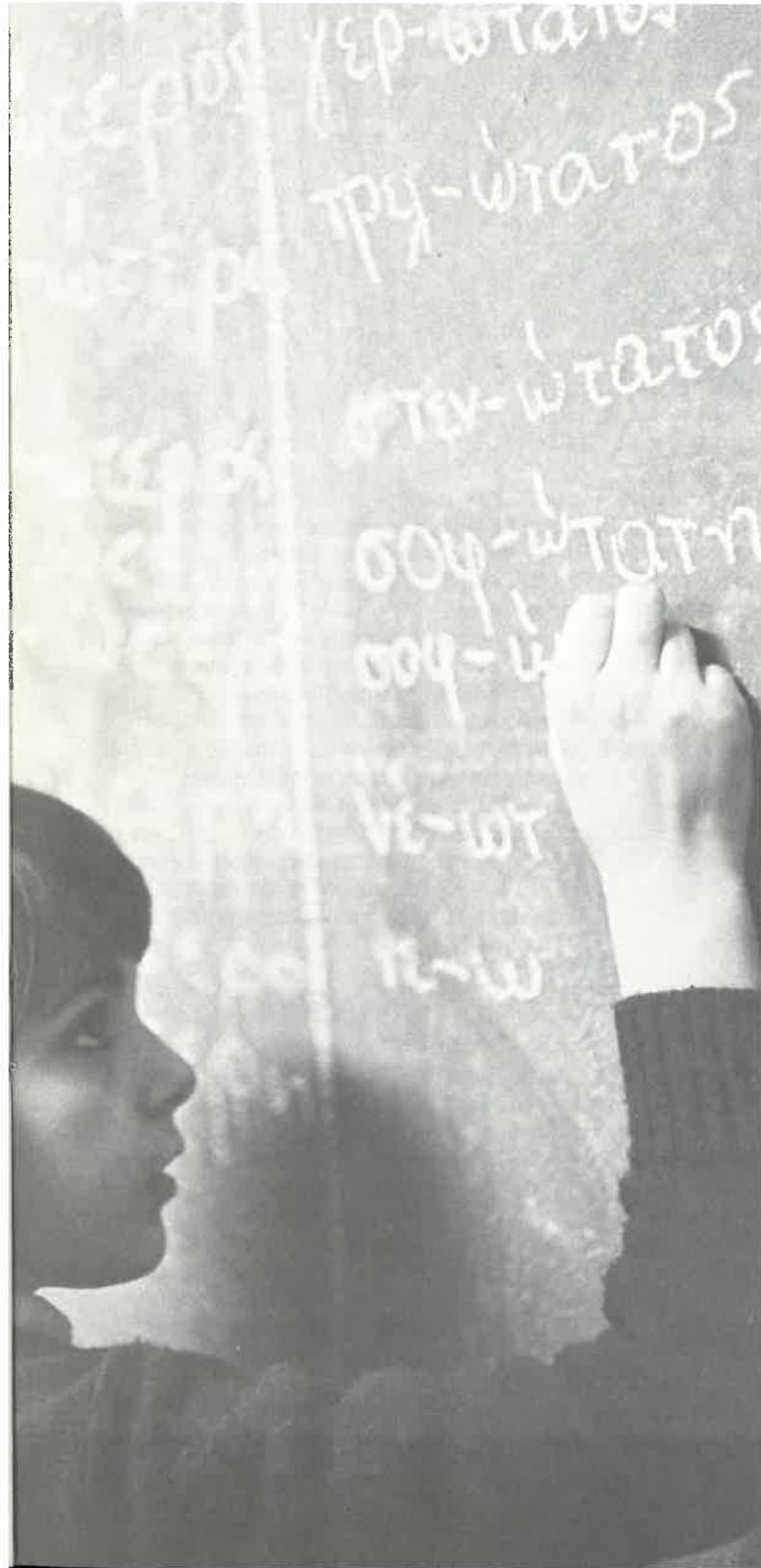
4 Faire une place

Des 29 000 immigrants admis au Québec en 1976, plus de 7 000 avaient entre 5 et 18 ans et étaient donc d'âge scolaire. Même si concrètement ces jeunes se sont répartis dans de multiples écoles déjà existantes, il reste que leur nombre total est impressionnant. Il équivaut, chaque année, à 7 écoles nouvelles de mille élèves. Ou encore à la mise sur pied d'une commission scolaire régionale de taille moyenne. C'est dire l'importance de cette population immigrante qui s'ajoute, chaque année, à la clientèle locale. Pour la bien recevoir, il faut plus que de l'attention. L'accueil seul peut être paternaliste, assimilateur. Une véritable société d'accueil se mue en une société d'échange, qui sait faire une place réelle à l'autre.

Faire une place dans l'enseignement à la diversité des cultures

Cet objectif est implicitement contenu dans les programmes d'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la littérature et de la langue seconde. C'est surtout dans ces disciplines qu'il convient de mettre en valeur, au moment approprié, la culture et les richesses propres des pays d'origine des jeunes nouvellement arrivés au Québec.

Mais on peut songer à plus. Déjà le ministre de l'Éducation a annoncé sa volonté de favoriser, là où le nombre



d'enfants d'immigrants le justifie, un enseignement facultatif de leur langue et de leur culture d'origine. «À l'élémentaire, cela pourrait, par exemple, se traduire par un enseignement de la langue et de l'histoire du pays d'origine. Au secondaire, cela pourrait prendre la forme de divers cours facultatifs portant sur la littérature, la civilisation ou la géographie¹.» Intéressante au plan socio-culturel, cette piste pourrait se révéler éclairante au plan proprement pédagogique. On peut citer le cas de certaines écoles de France qui, dans le but de faciliter l'éducation des enfants immigrés, ont choisi de leur enseigner certaines disciplines de base dans leur langue d'origine. En étalant ainsi sur plusieurs années l'intégration linguistique, on évite à ces jeunes des retards scolaires et surtout la rupture avec la culture de leur famille.

Faire une place dans la vie de l'école aux fêtes des groupes ethniques

De même que l'école tient compte des congés civiques et des grandes fêtes chrétiennes (Noël et Pâques), ainsi pourrait-elle, de multiples façons, souligner les fêtes et les anniversaires chers aux communautés ethniques. Diverses initiatives en ce sens commencent d'ailleurs à se multiplier, dans le cadre des activités culturelles ou des activités pastorales. Telle école qui accueille une minorité juive a célébré l'Hannukah, fête de la Lumière, en mettant en relief l'héritage juif et chrétien. Ailleurs, pour marquer la présence de quelques jeunes Vietnamiens et la fête du Têt, un spectacle de chants et de diapositives du Vietnam a été présenté à l'heure du midi. Ailleurs, encore, des équipes **Jeunes du Monde** ont organisé un «festival des nations», qui visait à faire connaître le pays d'origine de quelques jeunes et de certains professeurs.

Faire une place aux parents des groupes ethniques

On ne cesse de répéter que l'école a besoin du soutien des parents. Dans le cas des familles nouvellement arrivées ici, ce besoin de communication entre l'école et les parents se révèle encore plus grand. À la nécessité pour les arrivants de se familiariser avec le système scolaire et ses complexités s'ajoute souvent la barrière de la langue, que plusieurs connaissent peu ou pas. C'est pourquoi, dans un premier effort, il faut parfois commencer par traduire en autant de langues que nécessaire les lettres et communiqués provenant de l'école. C'est déjà une habitude acquise dans quelques écoles à Montréal. Citons également l'exemple des écoles catholiques de Toronto où l'on a traduit en italien les «pages des parents» contenues dans les manuels de catéchèse afin de favoriser le dialogue des jeunes avec leurs parents et de faciliter la communication entre l'école et la «mamma» ou la «nonna» au foyer.

Il convient de multiplier les contacts avec les parents immigrants, de même que les réunions d'information sur ce qui se fait et se vit à l'école de leurs enfants. Mentionnons le cas de cette école qui accueille un nombre assez important de jeunes d'origine haïtienne et où les problèmes commençaient à se multiplier: discrimination, rumeurs, factions, etc. Le principal décida de convoquer les parents haïtiens et la réunion permit un échange franc et ouvert sur les difficultés vécues à l'école. Se sentant bien acceptés, mis au courant des objectifs de l'école et mieux informés au sujet des tensions rencontrées, ces parents acceptèrent d'en causer avec leurs jeunes et de favoriser le retour à un climat de meilleure compréhension.

Pour favoriser les communications avec les familles d'immigrants, il paraît particulièrement souhaitable d'assurer qu'elles soient représentées au sein du comité d'école. Leurs besoins et leurs difficultés seront ainsi mieux soulignés et constamment rappelés à l'attention de tous. C'est ainsi que, grâce à cette présence, certains comités d'école ont amorcé un travail sérieux d'échanges et de rapprochement entre jeunes, parents et enseignants appartenant à plusieurs groupes culturels.

Faire une place dans l'éducation morale et religieuse à la diversité des croyances

L'école catholique, qui affirme l'importance de la dimension morale et religieuse, se doit de répondre tout d'abord à l'attente de la population catholique majoritaire, mais elle s'impose aussi la tâche de répondre le plus valablement possible aux attentes morales, spirituelles et religieuses des jeunes d'autres traditions. Il est à noter que les attentes à ce sujet varient considérablement d'un groupe ethnique à un autre. Si certains souhaitent un enseignement religieux dans leur propre tradition, d'autres insistent pour que l'école s'en tienne strictement à un climat de respect envers toutes les convictions. La réponse «juste» n'est pas aisée à trouver.

En vue d'assurer le respect des consciences et la diversité des croyances, le Règlement du Comité catholique

1. J.-Y. Morin, Pour un renouveau en éducation, 12 mars 1977, pp. 30-31

du Conseil supérieur de l'éducation établit les trois règles suivantes qui s'appliquent aux écoles catholiques.

Premièrement, à la demande de ses parents ou de son tuteur, un enfant est exempté de l'enseignement religieux et des activités religieuses de l'école. Au niveau secondaire, après avoir obtenu le consentement des parents ou du tuteur, le directeur de l'institution peut également exempter un élève mineur qui lui en fait la demande (articles 14 et 15).

Deuxièmement, l'école catholique est tenue d'offrir aux élèves exemptés «un programme d'enseignement ou d'activités dans l'ordre de la formation morale ou de la connaissance du phénomène religieux» (article 16). Il faut reconnaître que l'application de cette règle ne va pas sans difficultés, notamment dans les écoles où le nombre d'élèves exemptés est minime. Mais, même dans ces cas, l'école catholique demeure tenue de rechercher une solution qui soit respectueuse du désir des parents et adaptée à l'âge et au nombre des enfants.

Troisièmement, l'école catholique peut offrir aux élèves des trois dernières années du cours secondaire un choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral. Cet enseignement moral a pour objectif de faire découvrir les droits et les devoirs qui s'imposent à tout homme, du fait

même qu'il est homme et indépendamment de ses options religieuses. Ajoutons enfin que, en Secondaire IV et V, l'école peut aussi offrir un enseignement religieux de type culturel, qui propose une exploration des grandes religions à partir des sciences humaines (article 12).

Tels sont les aménagements que prévoit le règlement afin de faire une place à la diversité qui existe à l'intérieur de l'école catholique. Nous allons en préciser le sens et la portée en examinant la question suivante: l'enseignement religieux et l'enseignement moral peuvent-ils contribuer à une meilleure compréhension entre jeunes de diverses croyances?

●

«L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à tout autre forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables».

Déclaration des droits de l'enfant, principe 10 (1969).



L'enseignement religieux et moral: un facteur de compréhension?

L'enseignement religieux et l'enseignement moral ont une contribution particulière à apporter dans la recherche d'un climat de sympathie et de respect entre jeunes d'origines ethniques et religieuses diverses. Pourtant, traditionnellement, cet enseignement n'a-t-il pas été présenté et perçu comme un élément de division? Comment peut-il devenir un facteur de compréhension?

Reconnaissons au départ que l'école catholique, tout en affichant clairement ses couleurs et son identité — elle n'est pas une école multi-confessionnelle — et, sans diluer la formation morale et religieuse qu'elle propose à la majorité de ses élèves, entend conduire cette formation dans un climat d'ouverture et de réciprocité. C'est pourquoi, en ce domaine, elle devrait se montrer attentive à un **double besoin** qui se manifeste tant chez les jeunes de souche québécoise que chez les jeunes d'une autre origine.

Les jeunes d'origine québécoise ont besoin de comprendre leur propre tradition religieuse chrétienne, celle de leur famille ou de leur milieu; ils ont aussi besoin d'apprendre à apprécier la culture et les croyances religieuses de leurs camarades qui appartiennent à d'autres traditions. De la même manière, les jeunes néo-québécois ont besoin de connaître l'héritage de leur famille et de leur groupe culturel ou religieux; ils ont également besoin de comprendre les traditions religieuses chrétiennes de la société dans laquelle ils arrivent et veulent s'insérer. Une éducation morale et religieuse qui s'appliquerait à répondre à ce double besoin deviendrait un facteur important de compréhension réciproque «en esprit et en vérité».

Pour les jeunes d'origine québécoise

Dans les écoles catholiques situées en milieu particulièrement cosmopolite, il y aurait lieu d'insérer dans les cours d'enseignement religieux certains thèmes propres à développer chez les enfants catholiques une base de sympathie et de respect envers les autres cultures et religions. On pourrait songer, par exemple, à introduire des éléments de connaissance des religions représentées dans l'école ou dans le milieu. Au secondaire, il conviendrait de tirer pleinement profit des programmes optionnels déjà mentionnés et tout particulièrement des chapitres spéciaux sur le judaïsme, l'islam, les religions orientales, la religion chez les Amérindiens.



Du côté de l'animation pastorale, on pourrait inviter occasionnellement les ministres, rabbins ou agents pastoraux des autres religions auprès de leurs coreligionnaires présents dans l'école. De même, dans un esprit œcuménique, on pourrait organiser des rencontres entre élèves catholiques et élèves d'autres traditions. De telles pratiques pourraient se révéler éducativement enrichissantes et propres à déraciner une certaine xénophobie latente.

Pour les jeunes d'autres origines

Dans le cas des jeunes néo-québécois qui sont de foi catholique, l'enseignement religieux ne pose pas de difficulté particulière, excepté que ces jeunes sont quelquefois perturbés par le décalage culturel qu'ils observent entre le catholicisme tel que vécu au Québec et les traditions religieuses de leur foyer. Loin de mépriser ces différences entre les formes culturelles que prend le catholicisme en Italie, au Portugal, au Chili, en Espagne ou ailleurs, l'enseignement religieux doit aider les jeunes à comprendre que la foi s'incarne ainsi diversement à travers les diverses cultures.

Dans le cas des jeunes néo-québécois qui ont une autre appartenance religieuse, l'école catholique offre, dans le plein respect de la liberté de conscience des parents et des enfants, un enseignement moral fondé sur les exigences humaines fondamentales. Pour être complet et pour favoriser la compréhension entre les élèves catholiques et ceux qui se réclament d'une autre tradition religieuse ou humaniste, cet enseignement pourrait également inclure des éléments d'information sur la tradition judéo-chrétienne qui a marqué le Québec et toute l'Amérique du nord, de même que certains développements sur les autres grandes traditions religieuses du monde, particulièrement celles qui regroupent parfois un nombre assez important d'élèves.

Un tel enseignement moral aiderait ces jeunes néo-québécois à s'insérer plus harmonieusement dans notre société, en misant, d'une part, sur les traditions morales, religieuses ou humanistes de leurs familles et, d'autre part, sur les réalités socio-religieuses de leur pays d'accueil. Soulignons-le à nouveau, l'enseignement religieux et l'enseignement moral ne doivent pas ignorer les difficultés psychologiques qu'éprouvent ces jeunes, doublement déracinés au plan géographique et au plan culturel. À leur manière, ils doivent donc les aider à intégrer et leur culture d'origine et les réalités québécoises.

«L'Église exhorte ses fils, par le dialogue et la collaboration avec les adeptes des autres religions, poursuivis avec prudence et amour, dans un esprit de témoignage de foi et de vie chrétienne, à reconnaître, préserver et promouvoir les valeurs, spirituelles et morales aussi bien que socio-culturelles, vécues par eux».

Déclaration sur les religions non chrétiennes, Vatican II



Au Québec, une école publique confessionnelle: pourquoi?

Bien des gens qui immigrèrent au Québec se disent surpris de constater que les écoles où ils viennent inscrire leurs enfants sont soit catholiques, soit protestantes. Pourquoi, demandent-ils, ne sont-elles pas tout simplement neutres comme en d'autres pays? L'école confessionnelle ne fait-elle pas obstacle au dessein de vie en commun dans le respect mutuel?

Un reflet de l'histoire et de l'évolution socio-politique

Notons tout d'abord que le système scolaire d'un pays reflète toujours l'histoire de ce pays et sa culture. Là où les écoles sont neutres, c'est aussi le produit d'une histoire et parfois l'héritage de longues luttes qui ont conduit à une séparation étanche entre le religieux et le public.

Au Québec, l'école a été historiquement très reliée au village et à la paroisse. Il n'est pas étonnant dès lors qu'elle se soit constituée en harmonie étroite avec les aspirations religieuses des populations locales, majoritairement catholiques.

De plus, dans le domaine de l'organisation scolaire, le Québec a été largement influencé par la tradition britannique qui, dès 1840, a donné naissance à la «corporation scolaire», sorte de gouvernement scolaire local qui a imprimé au système un caractère très décentralisé. Ajoutons que le Québec n'a pas connu les âpres luttes scolaires autour de la laïcité qui, au siècle dernier, ont divisé bien des pays et marqué profondément l'évolution de leur système scolaire. Le Québec possède une tradition différente, originale, qui est une tradition de grande ouverture envers le fait religieux.



Une reconnaissance claire de la dimension religieuse

C'est ainsi que l'école publique québécoise affirme qu'elle veut favoriser, dans le respect des consciences, le développement moral et religieux des jeunes. De plus, les préambules des lois créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation reconnaissent explicitement le droit des parents à une école qui respecte leurs convictions.

L'école catholique cherche à dire, même si c'est parfois maladroitement et imparfaitement, qu'il y a en Jésus une espérance pour l'humanité. Elle veut créer un «environnement culturel» qui aide les jeunes à inventer un sens à leur vie, à la lumière de son Évangile. Elle cherche à en faire une proposition claire, mais totalement respectueuse des démarches propres à chacun. On peut donc venir à l'école catholique en désirant et voulant cet environnement. On peut aussi y venir sans partager cet idéal, mais tout en étant assuré du respect de ses choix personnels.

Difficile à concilier que tout cela? Peut-être. Cela ne va pas sans poser des problèmes, sans déranger parfois, sans exiger des changements dans les attitudes et dans les mentalités de la part des élèves, des éducateurs, des parents. Mais l'expérience a largement montré que l'accueil des élèves dans le respect de la liberté de conscience était compatible avec l'affirmation du caractère catholique de l'école. Ce n'est pas une visée insoutenable. Mais c'est un défi exigeant.

Place à des écoles non confessionnelles

Cela dit, il demeure souhaitable que les autorités responsables voient à mettre sur pied des écoles publiques non confessionnelles, notamment dans les milieux où la population se diversifie de plus en plus. Déjà, en 1966, le rapport Parent, en s'appuyant sur le principe du respect de la conscience, recommandait «d'organiser un enseignement non confessionnel chaque fois qu'un nombre suffisant de parents en font la demande»¹.

Il s'agit tout d'abord de faire droit à de justes revendications de parents qui ne sont ni de foi catholique ni de foi protestante. Il s'agit aussi de reconnaître le droit de tous ceux qui, indépendamment de leurs croyances et pour divers motifs, souhaitent des écoles publiques sans caractéristiques confessionnelles.

Plusieurs parents immigrants seraient éventuellement intéressés à envoyer leurs enfants dans de telles écoles, mais à condition qu'elles ne deviennent pas une sorte de ghetto ou de «réserve» pour ceux que le langage juridique désigne sous le qualificatif «autres». Qui en effet accepterait d'inscrire ses enfants en marge de la vie collective? Les Néo-Québécois désirent tout naturellement que leurs jeunes s'insèrent dans une école où ils seront véritablement en contact avec les jeunes d'ici. C'est là une aspiration bien légitime qu'il importe de noter et de concilier avec les autres attentes des immigrants et celles de la majorité catholique.

1. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Québec, 1966, vol. 3, no 60.



Vivre le pluralisme: au-delà de l'indifférence

Pluralisme. Ce mot a fait une percée-éclair dans notre vocabulaire et dans nos moeurs au cours des dernières années. On l'emploie à toutes les sauces, mais son contenu n'est pas très clair. Il faut tenter de le préciser quelque peu en terminant ce document où il fut tant question de diversité.

Par le mot pluralisme, on veut d'abord désigner un état de fait. C'est clair qu'on observe aujourd'hui dans la population une grande diversité: quant à l'origine ethnique, à la langue, aux options politiques, morales, religieuses. À des degrés divers bien sûr, et de bien des manières, notre société est pluraliste. Au sortir d'une soirée-spectacle organisée par les élèves de l'école de son quartier, un père de famille faisait la remarque: «C'est la Société des Nations!»

Mais pluralisme veut dire plus que diversité. Ce mot contient une part de philosophie. Trop fréquemment, il est devenu synonyme d'une acceptation facile de toutes les tendances et de toutes les opinions, sorte de relativisme qui met tout sur le même pied et qui engendre finalement une «société de l'indifférence». Marcuse a dénoncé vivement ce pluralisme où «les oeuvres et les vérités les plus contradictoires co-existent paisiblement, dans l'indifférence»¹.

Le mot pluralisme a un autre sens. Il invite à tenir compte **positivement** de la diversité, à reconnaître et à accepter les différences. Il préconise le dialogue et l'échange entre les divers groupes. Devant la diversité bien réelle, il engage à respecter la volonté de différence tout en affirmant la possibilité d'être différent ensemble. Ce qui conduit au-delà de l'indifférence entre personnes et groupes différents, au-delà de l'isolement, au-delà de l'assimilation. En ce sens, le pluralisme n'est pas une solution de facilité, il devient une tâche pour la liberté.

C'est à cette tâche que la foi chrétienne convie les croyants. Il existe en effet, dès les premières pages de la Bible, une théologie positive du pluralisme.

Dieu a créé le monde dans l'exubérance. Comme un peintre qui recherche et multiplie les couleurs, il a voulu que surabondent dans l'univers les espèces et les variétés. Il n'est pas le Dieu de l'uniformité, mais le Dieu de l'invention et de la nouveauté. Il est créateur!

Malheureusement, les hommes s'accommodent souvent assez mal de cette diversité. C'est comme si, à leurs yeux, il y avait trop d'étoiles, trop de galaxies, trop d'années-lumière, trop d'animaux, trop de plantes, trop de langues, trop de races, trop de cultures, trop d'expressions religieuses. La diversité est à la source de bien des malentendus et des querelles. Elle donne lieu aux préjugés de race et de couleur, préjugés entre les âges, entre les sexes, entre les cultures, etc. Ce serait tellement plus simple s'il n'y avait qu'une langue, qu'une race, qu'une culture, qu'une forme d'expression religieuse! Tellement plus simple... mais aussi tellement plus triste!

1. MARCUSE, H., *L'homme unidimensionnel*, de Minuit, 1968, p. 86.

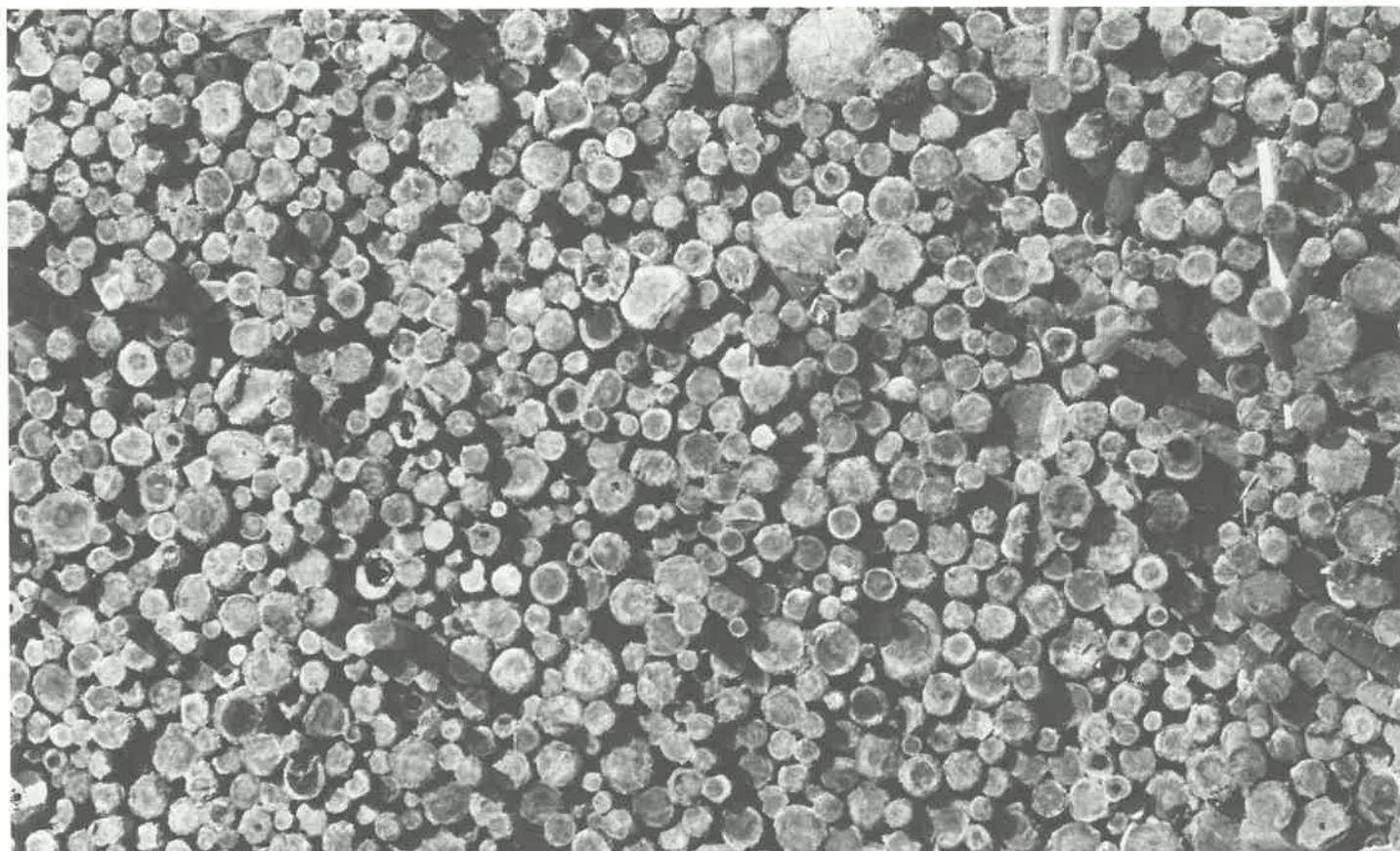
Ce jardin qu'on appelle la terre, Dieu l'a voulu plein de variété. Une page de la Bible nous montre Dieu visitant son jardin et ravi d'y voir toutes les espèces d'arbres. Oui, tout cela est bon! Même si cela renverse notre imagination étroite!

Comment ne pas voir qu'une bonne partie de la richesse et de la créativité de la condition humaine provient des particularismes des diverses cultures? Dans cette diversité, le croyant voit le reflet de la richesse créative de l'amour divin. «Les nations sont la richesse de l'humanité, ses personnalités collectives. La moindre d'entre elles a ses couleurs propres, porte en elle son propre miroir de l'intention divine» (Soljénitsyne).

Dans son pays de Palestine, Jésus n'a cessé de dénoncer les barrières qui divisaient les hommes: préjugés contre les lépreux, contre les Samaritains, contre les étrangers. Il ne pouvait accepter ce monde divisé. Il ne voulait pas davantage d'un monde nivelé et homogénéisé. Il est venu nous apprendre à accueillir cette étonnante diversité à l'intérieur d'un même amour qui enveloppe tout homme, au-delà des visages et au-delà des cultures.

«Il y a aussi l'au-delà de la loi... Là où s'arrêtent ses moyens, commencent ceux du coeur. Il y a les gestes qui viennent de l'imagination créatrice, les attentions qui font tomber les appréhensions et les craintes fondées ou pas, il y a les gestes qui dénouent les solitudes. Il faut donc s'ingénier à inventer d'autres mesures, étendre les liens, faire sentir à autrui qu'il est vraiment accepté et désiré, il faut tendre la main et, non seulement ne pas renoncer à la paix sociale, mais la promouvoir activement. À ces conditions seulement peut se développer l'appartenance durable à une société.»

Les évêques catholiques du Québec, déclaration sur la politique québécoise de la langue française, juin 1977.



En pratique

Prise de conscience, amorce à la réflexion et à l'action, tel était l'objectif assigné à ce document dès le départ. En terminant, il faut revenir au pays le plus proche: l'école, celle de nos enfants, l'école du quartier, mon école. C'est là qu'il faut découvrir la diversité présente. En pratique:

- Combien d'enfants «étrangers» reçoit-elle?
- Comment les accueille-t-elle?
- Comment se montre-t-elle attentive à leur culture d'origine, à leur foi?
- Y a-t-il des groupes qui s'isolent en ghetto?

Ce document peut servir à éveiller l'attention ou relancer les initiatives:

- au sein de l'équipe-école,
- dans le comité d'école et le comité de parents,
- au conseil des commissaires,
- lors des réunions de parents,
- lors des journées pédagogiques,
- lors des activités pastorales,
- dans le cadre des journées ou semaines «thématiques».

En vue d'approfondir la réflexion amorcée dans ces pages, voici quelques sources et références utiles. Pour saisir la problématique d'ensemble concernant les minorités et leur insertion dans la vie québécoise, signalons en tout premier lieu le chapitre intitulé «La culture québécoise: les minorités» dans le premier volume du Livre blanc sur «La politique québécoise du développement culturel» (Gouvernement du Québec, 1978).

La revue QUÉBEC-MONDE, publiée par le ministère de l'Immigration du Québec, permet de suivre l'évolution de l'immigration et fait connaître les initiatives qui se prennent en matière d'accueil aux immigrants. Ce bulletin fait écho aux politiques, expériences, recherches, colloques, bref, à tout ce qui concerne le phénomène immigration et la place des minorités ethniques dans le développement socio-culturel du Québec (Ministère de l'Immigration du Québec, 355 rue McGill, Montréal — H2Y 2E8.)

On trouvera dans **LE FRANCOPHONE ET LES AUTRES**, numéro spécial de la revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, plusieurs articles de sociologues, démographes et économistes qui analysent différents aspects de l'immigration au Québec. (Numéro de décembre 1976, ACELF, 980 chemin Saint-Louis, Québec — G1S 1C7.)

Préciser des mesures concrètes afin d'améliorer l'accueil et l'insertion des enfants d'immigrants: tel était l'objectif d'un colloque organisé par la Commission des écoles catholiques de Montréal, en avril 1975. La brochure **UN IMMIGRANT... UN QUÉBÉCOIS... UN AMI!** fait écho à ce colloque et en livre les recommandations. (Publication de l'Office des relations publiques de la C.E.C.M.)

On pourra revenir, pour une abondante documentation, au livre troisième du Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française (Commission Gendron). **LES GROUPES ETHNIQUES** constituent une référence indispensable pour qui veut comprendre la «troisième solitude», celle des immigrants arrivant dans un Québec où deux sociétés s'étaient accoutumées à vivre côte à côte sans interrelation. Une mine d'informations sur l'évolution historique de l'immigration, les attitudes des Québécois, la constitution des groupes ethniques et leur vouloir-vivre collectif. (Gouvernement du Québec, décembre 1972.)

JEUNES DU MONDE, ce magazine d'éducation à la fraternité universelle est rempli de projets et de suggestions pratiques pour aborder des thèmes comme la lutte contre le racisme, la paix entre les nations, la justice entre les peuples.

Les enfants posent de nombreuses questions sur la religion de leurs camarades, qui leur apparaît souvent mystérieuse. Et les parents ne savent trop quoi répondre... Pensant aux uns et aux autres, Monique Gilbert, journaliste, a écrit **IL ÉTAIT PLUSIEURS «FOI»**. Sous forme de reportage, l'auteur raconte successivement la journée, la semaine, les fêtes..., en un mot la réalité quotidienne

et le rythme de vie de quatre jeunes de religion différente: un musulman, un juif, un protestant, un catholique. Elle prend par la main le jeune lecteur pour lui faire franchir le seuil de l'église, du temple, de la synagogue, de la mosquée. Cette information vise à rendre la foi de chacun familière à tous. Afin que les petits Hamid, Emmanuel ou David ne souffrent plus de se sentir... différents. (Éditions Ramsay, France, 1977, 311 pages.)

Pour mieux comprendre ces rapports nouveaux entre catholiques et croyants d'autres religions, après tant de dissensions et d'inimitiés, il vaut la peine de relire les deux textes du Concile Vatican II **DÉCLARATION SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE** et **DÉCLARATION SUR LES RELIGIONS NON CHRÉTIENNES**.

Signalons enfin la brochure **SENSITIZING TEACHERS TO ETHNIC GROUPS**, préparée et diffusée aux États-Unis par l'association juive Antidefamation League of B'nai B'rith. À partir de la situation américaine et dans un style direct et pratique, cette brochure rassemble «ce que tout professeur devrait savoir» au sujet des Noirs, des Hispano-Américains, des Indiens, des Juifs, etc. Il faut souhaiter que des instruments de ce genre, conçus en fonction de la société canadienne et québécoise, puissent être également disponibles. (Distribution: Allyn and Bacon.)

«Une société qui aide ses groupes minoritaires à conserver leur héritage culturel est plus riche et mieux équilibrée. Cela pourrait et devrait être le cas du Québec.»

Livre blanc sur La politique québécoise du développement culturel (1978)





Je mets mon temps et mon espace
À préparer le feu la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race¹

Within its walls of frigid cold,
I toil and sweat, you must be told,
to stoke the fire, I must enfold
All humans come from everywhere
Cause they're my kin, both young and old.



Metto il mio tempo e spazio
Per preparare il fuoco, il posto
Per gli uomini dell'orizzonte
E gli uomini sono della mia razza

Ich widme meine Zeit und meinen Raum,
um das Feuer und den Platz herzurichten
für die Menschen des Horizonts,
und die Menschen sind von meiner Rasse

Dedico mi tiempo y mi espacio
A preparar el fuego, el lugar
Para los humanos del horizonte
Y los humanos son de mi raza

Oddaje moj czas i przestrzen
By zrobic ognisko miejsce
Ludziom co na widnokregu
Ci ludzie to moje plemie

Я время своё и пространство даю,
Чтоб подготовить очаг и семью
Любям со всех уголков земли,
А люди все эти — братья мои.

Διαθέτω τό Χῶρο μου και τόν καιρό μου
Γιά νά ἐτοιμάσω τζάκι και Ἰωνιά
Γιά τοὺς ἀνθρώπους ὅλου τοῦ κόσμου
Γιατί'ναι ἀπ' τή δική μου τή Γενιά

1. Extrait de MON PAYS, Gilles Vigneault, «Avec les vieux mots», p. 13. Reproduit avec l'autorisation des Nouvelles Éditions de l'ARC, Montréal.